



PROJET PREPARE

Prévention de la radicalisation dans le cadre
de la probation et de la sortie de prison

Pays-Bas : un fort accent local sur les programmes de déradicalisation, désengagement et réhabilitation

Aux Pays-Bas, les efforts de déradicalisation, de désengagement et de réintégration sont partagés entre la prison et la probation, et ceci en coopération avec les municipalités.

par Steven Lenos, RadarAdvies et Harald Weilnböck, Denkzeit ¹

Résumé

L'approche néerlandaise peut être résumée comme étant multi-organisationnelle, intégrée et globale. De plus, elle prévoit une mise en œuvre à l'échelle locale. La prison et la probation contribuent l'une et l'autre à la déradicalisation, au désengagement et à la réintégration en coopération avec les municipalités. Cette approche locale est soutenue à l'échelle nationale.

La stratégie nationale néerlandaise contre l'extrémisme violent

Le gouvernement néerlandais met en œuvre la Stratégie nationale de contre-terrorisme 2016-2020, qui est fondée sur le risque, c'est-à-dire centrée sur la menace djihadiste, bien qu'elle inclue également d'autres formes d'extrémisme.

Deux principes de cette stratégie sont particulièrement importants :

- Il s'agit d'une approche globale qui comprend des mesures préventives, répressives et curatives à mettre en œuvre de façon collaborative entre les organisations et agences concernées.
- Cette approche globale est déclinée au niveau local, en particulier par la **gestion pluridisciplinaire des cas** et l'engagement actif de la communauté ^[1].

¹ The author would like to thank Mattias De Backer (KU Leuven), Silke Jaminé (KU Leuven) and Lana De Pecelijn (VUB) for their valuable input.

Le gouvernement a publié en novembre 2017 son « Approche intégrale en matière de terrorisme » (*Integrale aanpak terrorisme*). Les fonds additionnels liés à cette approche étaient destinés à intensifier celle-ci en fonction de cinq priorités, dont l'une est d'« investir dans la déradicalisation, la réintégration et l'approche judiciaire ». Concernant les *returnees* (ceux qui reviennent des zones de combat), l'approche demande de développer davantage les méthodes de déradicalisation en prison et à la sortie et ainsi que celles de réintégration^[2].

Autorités locales : des acteurs clés de la prévention, à la sortie et pour la re-socialisation

Les autorités locales sont responsables de la gestion individuelle des cas et de l'élaboration d'approches sur mesure et personnalisées. Le Parquet poursuit les combattants à l'étranger et les autres ayant rejoint le « Califat » à partir du moment où il apparaît clairement que ces individus ont en effet voyagé à l'étranger à cette fin.

L'autorité locale est responsable de l'approche « personnalisée^[3] » et de mettre en place des « conférences de cas ». Un élément essentiel de cette approche personnalisée est la nécessité pour toutes les parties de partager toute information pertinente sur un individu, le plus tôt possible. Ceci est primordial pour évaluer de façon complète et effective les risques posés par l'individu en question. Un modèle national de l'approche individualisée a été élaboré dans le but de clarifier le cadre légal dans lequel les participants aux conférences de cas peuvent échanger des informations sur les individus engagés dans un processus de radicalisation ou sur le point de l'être.

Les cas sont normalement gérés par les Safety Houses multi-agences^[4], où les partenaires locaux et régionaux pour la sécurité et la prise en charge coopèrent sous la supervision de l'autorité locale. De plus, les conférences de cas permettent d'échanger sur les risques posés par les *returnees* ou les prisonniers sur le point d'être rendus à la société, et des mesures sont prises pour minimiser les risques et optimiser la resocialisation. Le mot clé est sur-mesure. Les interventions potentielles vont des poursuites judiciaires à la résidence surveillée, en passant par les programmes de prise en charge ou de déradicalisation.

Les prisons

Tous les détenus, y compris ceux pour terrorisme, font l'objet d'un Plan de détention et de réinsertion^[5] (D&R) qui décrit comment fonctionne la coopération entre la prison, l'ex-détenu et les partenaires tels que les autorités locales. La probation intervient comme conseil sur ce plan D&R tandis que pour ce qui concerne les détenus pour terrorisme, cette fonction revient à l'équipe des services de probation spécialisée TER (Terrorisme, Extrémisme et Radicalisation, voir la section ci-dessous).

Ce plan a trois dimensions : sûreté et sécurité ; prise en charge et re-socialisation ; réinsertion. Le plan couvre les questions telles que le travail et les revenus, le logement, les papiers d'identité, les dettes et la prise en charge. Les détenus et la personne responsable de gérer leur

dossier travaillent ensemble pour leur réinsertion dans un Centre de réinsertion. Ces centres sont situés dans les prisons et peuvent recevoir la visite de partenaires extérieurs tels que volontaires ou fonctionnaires municipaux. Ils peuvent aussi être aidés par des partenaires extérieurs.

Le plan D&R peut comprendre un programme personnalisé de déradicalisation auquel le détenu doit postuler volontairement. Ce programme est personnel, c'est-à-dire fait sur mesure et non dupliqué de façon indifférenciée. Les autorités locales peuvent offrir un soutien additionnel pour le logement, la gestion des dettes, la demande de services sociaux mais à condition que l'ancien détenu coopère assidûment à son processus de déradicalisation. Les prisons ont l'obligation d'informer la municipalité où le détenu résidait (avant son incarcération) de sa date de libération afin que celle-ci puisse préparer sa réintégration.

Probation : l'équipe TER

Le service néerlandais de probation soutient cette approche globale. Il a élaboré sa propre approche en 2012, intitulée TER^{[6] [7]} pour Terrorisme, Extrémisme et Radicalisation. L'équipe spécialisée TER compte environ 15 professionnels expérimentés qui sont formés aux techniques de conversation avec les personnes ayant une idéologie extrémiste.

Le public cible de l'équipe TER ne compte pas seulement les détenus condamnés pour terrorisme mais aussi d'autres prisonniers qui sont considérés comme étant potentiellement en voie de radicalisation. L'équipe TER peut même être « embauchée » par les municipalités pour les conseiller et leur apporter un soutien dans les cas de prévention qui n'ont pas donné lieu à des poursuites.

Les activités TER consistent en visites à domicile, contacts avec la famille, conversations critiques et interventions cognitivo-comportementales durant lesquelles l'équipe TER guide l'individu et vérifie si celui-ci respecte les mesures qui lui sont appliquées, tels que la résidence surveillée et les restrictions à l'usage des réseaux sociaux ou de contacts. L'équipe TER coopère avec tous les partenaires concernés, tels que les autorités locales, les services de la jeunesse, le Coordonnateur national pour le contre-terrorisme et la sûreté (NCTV selon le sigle néerlandais), la police et le Parquet. À ce jour (automne 2018), l'équipe TER a suivi 60 individus et a donné 150 avis/conseils.

L'approche locale soutenue par le Coordonnateur national du contre-terrorisme et de la sûreté et le Centre national d'expertise sur l'extrémisme

L'approche locale est soutenue par le Coordonnateur national du contre-terrorisme et de la sûreté (NCTV selon le sigle en néerlandais^[8]), qui développe des outils et facilite l'échange de connaissances entre les acteurs locaux de différentes municipalités. Le NCTV est aussi informé et parfois participe aux conférences de cas locales.

De plus, le NCTV a mis en place un Centre national d'expertise sur l'extrémisme (LSE selon le sigle en néerlandais ^[9]), qui apporte un soutien familial et des consultations individuelles et en groupe pour les personnes confrontées (soit présentement, soit dans le passé) à des problèmes de radicalisation. Cette équipe pluridisciplinaire rassemble 30 professionnels très expérimentés dans les domaines de la radicalisation, de la violence domestique et « d'honneur », la prise en charge des jeunes, la gestion de crise et le travail interculturel. Basé dans la région d'Utrecht, le LSE intervient dans tout le pays.

[1] Stratégie contre-terroriste nationale 2016-2020, page 3

[2] Integrale aanpak terrorisme, novembre 2017, page 6

[3]

https://english.nctv.nl/binaries/Policy%20memorandum%20Comprehensive%20Counterterrorism%20Strategy_tcm32-346732.pdf

[4] Il existe sur youtube une courte introduction en anglais : <https://www.youtube.com/watch?v=Fo1ffn4qVQ>

[5] DJI brede visie op radicalisering en extremisme, 3 octobre 2016, page 20;

[6] Plus d'information en anglais sur l'approche TER dans les archives du RAN (Radicalisation Awareness Network) : https://ec.europa.eu/home-affairs/node/11695_en

[7] <https://www.reclassering.nl/over-de-reclassering/wat-wij-doen/aanpak-radicalisering>

[8] <https://english.nctv.nl/>

[9] <https://www.landelijksteunpuntextremisme.nl/english>



Cette publication a été réalisée dans le cadre du projet PREPARE, cofinancé le Programme Justice de la Commission européenne (2014-2020). Elle reflète seulement l'opinion de ses auteurs. La Commission européenne ne saurait être tenue pour responsable de l'usage quel qu'il soit qui pourra être fait des informations qu'elle contient.